
INTRODUCTION

D'où vient le fait qu'on reconnaisse tout de suite un proverbe, même si on l'entend pour la première fois, et qu'on ait cependant tant de mal à en dégager sans conteste une définition adéquate ? Si l'on en croit certains parémiologues, le proverbe serait en effet rebelle à toute tentative de définition¹. La coexistence d'un grand nombre de termes pour désigner l'énoncé proverbial ou sententieux semble d'ailleurs le confirmer, que ce soit dans notre langue², mais aussi en latin où l'on compte au moins *adagio*, *dictum*, *proverbium*, *sententia*, *sermo*, *uerbum*, *uox*.

Essai de définition des énoncés proverbiaux d'après les auteurs de l'Antiquité latine

Que lit-on chez les auteurs latins ? Voici la définition de la *sententia* qu'on lit dans la *Rhétorique* à *Herennius*, IV, 25 :

Sententia est oratio sumpta de uita³, quae aut quid sit aut quid esse oporteat in uita, breuiter ostendit [...]. Huiusmodi sententiae simplices non sunt improbandae, propterea quod habet breuis expositio, si rationis nullius indiget, magnam delectationem. [...] Sententias interponi raro conuenit, ut rei actores, non uiuendi praeceptores uideamur esse : cum ita

La sentence est un énoncé emprunté <aux circonstances> de la vie, qui montre brièvement ce qui arrive ou ce qui devrait arriver dans la vie. [...] Les pensées simples de ce genre ne sont pas à dédaigner, parce que la brièveté de l'exposition, s'il n'y a pas besoin de preuve, a beaucoup de charme. [...] Il faut insérer des sentences avec parcimonie, afin d'être

1. Cf. A. TAYLOR, *The Proverb and an index to « The Proverb »*, Reprod. en fac-sim. de l'éd. de Hatboro, Penn., 1962, New York, P. Lang, 1985.

2. Ne citons que adage, aphorisme, axiome, dicton, maxime, proverbe, sentence.

3. Cette définition rejoint celle du grammairien Audax chez qui on lit : *Sententia quid est ? Dictio generalis ad uitae rationem in commune, ut puta ueluti : « Nequid nimis »*, « Qu'est-ce qu'une sentence ? Un énoncé de portée générale, pour les principes de la vie publique, comme celui-ci : "Rien de trop" » (GLK, 7, 324, 5-6).

interponentur, multum adferent ornamenti. Necessae est animi conprobet eam tacitus auditor, cum ad causam uideat adcommodari rem certam, ex uita et moribus sumptam.

considérés comme orateurs et non comme professeurs de morale : lorsqu'elles sont employées ainsi, elles contribuent beaucoup à l'ornement du style. Il est nécessaire que l'auditeur donne son assentiment tacite, quand il voit que s'applique au sujet un principe évident, emprunté à la vie et aux usages.

La *sententia* apparaît donc comme un énoncé qui s'intéresse à des vérités d'expérience (*Sententia est oratio sumpta de uita*), dont il faut tirer une leçon (*quae aut quid sit aut quid esse oporteat in uita*), et qui se caractérise par sa brièveté (*habet breuis expositio magnam delectationem*). Sur ce dernier point, il est tout à fait éclairant de renvoyer à ce qu'écrivit Sénèque dans les *Lettres à Lucilius*, XCIV, 27-28 :

Praeterea ipsa quae praecipuntur per se multum habent ponderis, utique si aut carmini intexta sunt aut prosa oratione in sententiam coartata. [...] Aduocatum ista non quaerunt : adfectus ipsos tangunt et natura uim suam exercente proficiunt.

En outre, les leçons qui sont données ont beaucoup de poids en elles-mêmes, surtout si elles sont insérées dans un poème ou si elles sont resserrées en prose, sous forme de sentence. [...] Elles ne requièrent pas d'avocat : elles touchent l'âme même et sont utiles parce que la nature fait sentir sa force.

Sénèque le Rhéteur marque une étape entre la *Rhétorique à Heremnius* et Quintilien. Voici ce qu'il écrit dans la préface au livre I des *Controuersiae*, I, 23 :

[...] aliquo die nihil praeter has translaticias quas proprie sententias dicimus, quae nihil habent cum ipsa controuersia implicitum, sed satis apte et alio transferuntur, tamquam quae de fortuna, de crudelitate, de saeculo, de diuitiis dicuntur; hoc genus sententiarum supellectilem uocabat.

[...] tel jour, il [le déclamateur Porcius Latro] <n'écrivait> rien d'autre que ces lieux communs, que nous appelons en propre *sententiae*, qui n'ont aucun lien avec la controverse, mais s'appliquent avec suffisamment d'à-propos à autre chose aussi, sur des sujets comme la fortune, la cruauté, le siècle, les richesses ; il appelait ce genre de sentences son bagage.

La *sententia* apparaît alors comme une vérité universelle, un lieu commun transmis par la tradition (*translaticia*).

Si ces propos de Sénèque le Rhéteur peuvent nous éclairer, cependant c'est certainement à Quintilien qu'on doit la réflexion la plus détaillée sur ce qu'est la *sententia*, dont il donne une définition dans l'*Institution oratoire*, VIII, 5, 3 :

Antiquissimae sunt quae proprie, quamuis omnibus idem nomen sit, sententiae uocantur, quas Graeci gnomas appellant : utrumque autem nomen ex eo acceperunt quod similes sunt consiliis aut decretis. Est autem haec uox uniuersalis, quae etiam citra complexum causae possit esse laudabilis [...].

Les plus anciennes, quoiqu'elles aient toutes le même nom, sont celles que nous nommons en propre sentences, et que les Grecs appellent *gnômai* : elles ont reçu ces deux noms, parce qu'elles sont semblables aux conseils ou aux principes. <Une sentence> est donc une formule universelle qui, même hors du sujet auquel on l'applique, peut être appréciable.

Il existe désormais un intérêt pour la *sententia* en elle-même dont Quintilien souligne la qualité littéraire (*laudabilis*).

Pour mieux comprendre les propos de Quintilien, il convient de se tourner vers un autre passage, situé à la fin de l'ouvrage, au livre XII (10, 48), dans lequel il précise ce qui définit la *sententia* :

Ceterum hoc, quod vulgo sententias uocamus, quod ueteribus praecipue Graecis in usu non fuit (apud Ciceronem enim inuenio), dum rem contineant et copia non redundent et ad uictoriam spectent quis utile neget? Feriunt animum et uno ictu frequenter impellunt et ipsa breuitate magis haerent et delectatione persuadent.

Du reste ce que nous nommons communément des *sententiae*, qui n'était pas en usage chez les Anciens et particulièrement chez les Grecs (mais que je trouve chez Cicéron), pourvu qu'elles aient une consistance, qu'elles ne soient pas surabondantes, et qu'elles aient en vue la victoire, qui nierait leur utilité? Elles frappent l'esprit, elles l'ébranlent souvent d'un seul coup, s'y fixent mieux en raison de leur brièveté même, et persuadent par le plaisir <qu'elles causent>.

Le premier trait que relève Quintilien est la brièveté (*breuitate haerent*) liée à l'émotion suscitée, comme le montre l'emploi du verbe *impellere*. Il faut noter que, dans tout le passage, l'auteur file la métaphore de l'arme offensive, comme si la brièveté de la *sententia* était liée pour lui à une idée de violence offensive, vision qui semble conforme à la tradition rhétorique.

Le second trait relevé par Quintilien est le plaisir (*delectatione persuadent*)⁴. Ainsi la mémoire, sollicitée par la brutalité de la formule brève, se montre empressée à accueillir cette émotion esthétique procurée par la sentence.

Jusqu'ici, Quintilien s'est intéressé à la *sententia* pour elle-même. Il faut donc terminer en se demandant comment elle s'insère dans le texte. Un dernier passage nous éclaire (VIII, 5, 27) :

[...] *subsistit enim omnis sententia, ideoque post eam utique aliud est initium. Vnde soluta fere oratio et e singulis non membris sed frustis conlata structura caret, cum illa rotunda et undique circumcisa insistere inuicem nequeant.*

[...] toute *sententia* a une fin, et par suite, après elle, commence nécessairement autre chose. Il en résulte généralement un style décousu, fait non pas de membres proprement dits mais de morceaux sans structure, car ces éléments arrondis et façonnés de toute part ne peuvent se soutenir mutuellement.

Le dernier trait qu'ajoute ici Quintilien est l'autonomie : la *sententia* est une phrase brève qui a atteint son autonomie, un tout « arrondi » qui, comme la période, enferme une pensée complète.

En résumé, la définition que l'on peut dégager de ces lectures est la suivante : la *sententia* est un énoncé de portée générale, porteur d'une vérité universelle, présentant une courte leçon et qui se caractérise par sa brièveté, son autonomie et son charme.

4. Comme dans la *Rhétorique à Herennius* : *habet breuis expositio magnam delectationem*.

Typologie des parémiographes au Moyen Âge et à la Renaissance

Cette définition, établie d'après la lecture des auteurs de l'Antiquité, est-elle pertinente au moment de classer les énoncés proverbiaux? Permet-elle d'adopter une typologie? Il faut plutôt, pour cela, se tourner vers les premiers parémiographes. Comme l'a montré J. Vignes dans un article au titre évocateur⁵, on constate à la Renaissance un véritable engouement pour la pensée gnomique. C'est certainement à cette époque que les questions de typologie se posent pour la première fois et que l'on se met à distinguer les proverbes des sentences.

Les *Adages* d'Érasme sont évidemment une source et un modèle pour les auteurs gnomiques du xvi^e siècle. Voici, en effet, les distinctions qu'établit Érasme au début du chapitre intitulé *Quomodo paroemia differat ab iis, quae uidentur illi confinia*, « En quoi l'adage diffère des <formes> qui semblent proches de lui⁶ » :

Sunt autem quaedam affinia paroemiis, puta γνώμαι, quae nostri sententias appellant; ad haec αἴνοι, qui a nostris apologi uocantur. Tum ἀποφθέγματα, quae Latine breuiter ac scite dicta uertere licebit. Praeterea σκώμματα, id est est salse dicta. Denique quicquid allegoriam aut aliam quampiam figuram prouerbialem ceu personam prae se gerit.

Il existe des <formes> proches des adages, par exemple les γνώμαι, que nos contemporains appellent sentences; s'y ajoutent les αἴνοι, qui sont nommés apologues par nos contemporains. Puis les ἀποφθέγματα, que l'on pourra traduire par « propos brefs et spirituels ». De plus les σκώμματα, c'est-à-dire les propos pleins de sel. Enfin, tout ce qui porte devant soi, à la façon d'un masque, une allégorie ou quelque autre figure proverbiale.

À côté des *Adages*, d'autres recueils jouissent d'une grande renommée à la Renaissance : ne citons que les *Disticha de moribus* du pseudo-Caton⁸, ou encore les *Sentences* de Publilius Syrus⁹.

Quels sont les principes de classement adoptés dans ces divers recueils? On en compte trois : le classement par auteur (relativement rare), par lieux communs (thèmes moraux)¹⁰, et par ordre alphabétique¹¹. On constate que

5. J. VIGNES, « Pour une gnomologie : Enquête sur le succès de la littérature gnomique à la Renaissance », in *Seizième siècle* 1, 2005, p. 186. Voir notamment la partie intitulée « Le succès de quelques recueils antiques ».

6. *Adages, Prolegomena*, chap. iv.

7. Érasme écrit d'ailleurs explicitement : « ce qui est proverbe ne me paraît pas nécessairement devoir être une sentence » (*Correspondance*, p. 270).

8. Traduit très tôt en ancien français, Caton a en effet stimulé pendant tout le xvi^e siècle les traducteurs et imitateurs.

9. Il composa des sortes de mimes qui se présentaient comme des farces grossières agrémentées de multiples traits sententieux. Ce recueil a joui d'un prestige d'autant plus grand qu'on l'a, pendant longtemps, attribué à Sénèque.

10. C'est le cas du *Florilège* de Stobée (doxographe et compilateur grec du v^e siècle de notre ère).

11. Cf. les *Sentences* de Publilius Syrus. D'après J. Vignes, cet « "ordre de l'a.b.c." [comme on dit au xv^e s.] confère à ces recueils une esthétique de coq-à-l'âne qui n'est sans doute pas pour déplaire aux lecteurs de Marot ou de Rabelais » (J. VIGNES, « Recueillant des fleurs du savoir... »

les maximes antiques sont le plus souvent classées par lieux communs, alors que c'est le classement alphabétique qui est privilégié pour les proverbes vulgaires. Cela dit, tous les compilateurs ne se contraignent pas à suivre une disposition méthodique. Cela semble être le cas de Caton (dans ses fameux *Distiques*), mais aussi d'Érasme qui se plaît à cultiver désordre et discontinuité, certainement par goût de la *uarietas*¹².

Classement adopté dans le présent ouvrage

Qu'en est-il des recueils modernes ? Dans les ouvrages d'ensemble que nous possédons sur les proverbes, le classement repose généralement sur des critères thématiques¹³. Ce n'est pas la logique que j'ai suivie, étant entendu que le choix des expressions étudiées a été guidé par mon hypothèse de départ : donner à voir quel est l'héritage latin de notre pensée proverbiale. Pour cela, il m'a paru utile d'établir une typologie des divers énoncés proverbiaux, au risque d'être confrontée à une tâche difficile.

On l'a vu p. 9, certains considèrent en effet que la tâche est trop complexe pour qu'on s'y intéresse ; d'autres, au contraire, proposent des essais de définition qui reposent souvent sur de nombreuses subdivisions des matériaux linguistiques¹⁴. Dans une synthèse éclairante, E. Schulze-

Discontinuité anthologique et continuité poétique dans la littérature gnomique du XVI^e siècle », in *Cahiers Forell – Formes et Représentations en Linguistique et Littérature*, Discontinuité et/ou hétérogénéité de l'œuvre littéraire 8, 1997 [URL : <http://09.edel.univ-poitiers.fr/lescahiersforell/index.php?id=203>] consulté le 30 novembre 2017).

12. Cf. J. VIGNES « Pour une gnomologie : Enquête sur le succès de la littérature gnomique à la Renaissance », p. 180. D'ailleurs Érasme, dédiant ses *Adages* à Lord Mountjoy, se félicite d'avoir su cueillir « parmi les jardins bigarrés des auteurs [...] des fleurettes de toute espèce, pour en faire une sorte de guirlande » (*Correspondance*, p. 264).

13. C'est le cas du livre d'A. OTTO, *Die Sprichwörter und sprichwörtlichen Redensarten der Römer*, Leipzig, Teubner, 1890, qui reste un ouvrage de référence, même s'il est maintenant ancien, ainsi que de l'ouvrage récent de R. Tosi, *Dictionnaire des sentences latines et grecques*, trad. Rebecca Lenoir, Grenoble, J. Millon, 2010.

14. Citons les principaux : A.-J. Greimas propose d'opposer les proverbes aux dictons, les premiers étant connotés, donc figuratifs, là où les seconds sont non connotés (« Idiotismes, proverbes, dictons », p. 58) ; G. Milner, quant à lui, stipule que ce qui distingue la locution proverbiale, c'est qu'elle possède une armature symétrique de fond et de forme : c'est un énoncé quadripartite (« De l'armature des locutions proverbiales. Essai de taxonomie sémantique », p. 52) ; de son côté, F. Rodegem dégage des lois auxquelles obéit la parémiologie : la loi de condensation symétrique qui concerne la structure morphologique du message sententieux, la loi d'association analogique qui concerne le contenu sémantique, et la loi de normalisation qui concerne le contenu sous-jacent du message (« La parole proverbiale », p. 128) ; dans un article au titre prometteur, G. Kleiber formule l'hypothèse sémantique générale selon laquelle le proverbe est une dénomination d'une situation générique d'un type particulier (« Sur la définition du proverbe », p. 233) ; P. J. L. Arnaud, enfin, dégage une série de critères qui permettraient de définir le proverbe, par opposition aux autres formes d'énoncés : la lexicalité, l'autonomie syntaxique et textuelle, la valeur de vérité générale et l'anonymat. Il en arrive à la conclusion suivante : « Les énoncés lexicalisés, syntaxiquement et textuellement autonomes, à valeur générale, anonymes, sont des proverbes » (« Réflexions sur le proverbe », p. 12).

Busacker¹⁵, après avoir juxtaposé les composantes fondamentales des définitions proposées pour la sentence et le proverbe, en vient à dégager les caractéristiques suivantes : la sentence a une visée didactique et dépend d'une source écrite, alors que le proverbe se présente comme la « propagation universelle d'une formule frappante mais anonyme qui peut adopter une tendance didactique¹⁶ ». Cette conclusion rejoint celle à laquelle arrive F. Biville¹⁷ qui établit une dichotomie fondamentale entre l'énoncé sententieux d'une part, attribuable à un auteur et de portée morale, et l'énoncé proverbial d'autre part, « dont l'origine se perd dans la nuit des temps, qui est anonyme [...] et qui est porteur d'une vérité d'expérience ».

C'est sur cette dichotomie que repose le classement que j'ai adopté pour présenter les énoncés proverbiaux que nous avons hérités du latin. À partir de là, il est possible de distinguer les sentences héritées du latin et employées aujourd'hui en latin (comme *alea iacta est*), de celles qui ne sont plus employées de nos jours dans la langue de Cicéron, et qui sont donc traduites (ex. : *miscere utile dulci*), voire transposées dans notre langue (c'est le cas de *certa mittimus dum incerta petimus* qui correspond à « lâcher la proie pour l'ombre »). Il faut noter que la plupart de ces sentences employées aujourd'hui n'étaient pas proverbiales dans l'Antiquité, à l'exception de quelques-unes qu'on étudiera séparément, comme *uae uictis* pour ne citer que celle-ci¹⁸.

Après avoir étudié un choix de sentences, on s'intéressera à un choix de proverbes, en distinguant, là encore, ceux qui sont employés en latin, de ceux qui ont été traduits ou transposés en français.

Enfin, une telle étude ne saurait se terminer sans qu'on présente quelques locutions proverbiales souvent idiomatiques, imagées et, quant à elles, dépourvues de toute leçon, employées tantôt en latin, tantôt en français, comme *lupus in fabula* par exemple.

J'ai enfin pris deux partis : d'abord, celui de ne retenir que des énoncés proverbiaux qui nous sont véritablement familiers : j'ai donc écarté ceux qui faisaient manifestement partie du bagage du lecteur des petites pages roses du Larousse mais qui ne font plus partie de celui d'une grande partie de nos contemporains (qui cite aujourd'hui ce vers de Virgile *Agnosco ueteris uestigia*

15. E. SCHULZE-BUSACKER, « Proverbe ou sentence : essai de définition », in *La locution*, éd. R. G. MCGILLIVRAY et G. DI STEFANO, Actes du colloque international, université McGill, Montréal, Ceres, 1984, p. 139.

16. Par conséquent, on attribue à la sentence une place historiquement définie, contrairement au proverbe réputé se perdre dans la mémoire ancestrale.

17. F. BIVILLE, « Les proverbes : nature et enjeux », in *Proverbes et sentences dans le monde romain*, Paris, De Boccard, 1999, p. 18.

18. C'est un phénomène qu'avait relevé S. Singer (S. SINGER, *Sprichwörter des Mittelalters*, t. 1, Berne, H. Lang, 1944-1947, p. 7), et que E. Schulze-Busacker résume en ces termes : « on pourrait dire que certaines sentences latines venant de préférence de Cicéron, d'Horace et de Sénèque, acquièrent dans les siècles de la compilation savante entre la fin de l'Antiquité et l'apparition des premiers recueils vernaculaires du XII^e siècle une formulation telle que le passage au stade du proverbe est possible et souvent réalisé » (E. SCHULZE-BUSACKER, art. cité, p. 146).

flammae pour parler d'une passion encore vivace ?) ; par ailleurs, j'ai volontairement choisi de m'en tenir aux auteurs latins « classiques » (au sens large), de Plaute à Suétone. J'ai néanmoins fait quelques exceptions quand les proverbes étaient très connus (cf. la locution *tabula rasa* qui vient d'Aristote, ou bien le *Cogito ergo sum* de Descartes, ou encore le *Vade retro Satanas* biblique).

Le corpus des textes latins que j'ai consulté est celui du Packard Humanities Institute [voir <http://www.indiana.edu/letrs/text-tools/textlists/phibibliog.html>].